

Rue du 19 mars 1962 – 31470 Fontenilles

CONSEIL D'ECOLE
2ème trimestre de l'année scolaire 2021 / 2022

Date du conseil

21/03/2022

Ordre du jour

- Effectif 2022-2023
- Protocole sanitaire
- Mairie :
- Piscine et communauté de commune
- Aménagement espace anciens locaux techniques
- Travaux
- Demande parents élèves:
- Projets et sorties
- Alae

1 Effectifs rentrée 2022-2023

Les effectifs prévus à ce jour sont :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
39	48	52	57	50	246

Soit 246 élèves répartis sur 10 classes.

Le choix de l'équipe est de ne pas faire de classes à double niveaux afin de privilégier des classes de CP avec de faibles effectifs.

2 Protocole sanitaire :

Au 14 mars, le protocole sanitaire est passé au niveau 1 (niveau vert) dans l'ensemble des établissements scolaires du territoire national

Ce changement signifie notamment :

- **Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains.**

- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels, les collégiens et les lycéens dans les espaces clos (droit commun en extérieur)*.
- La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est pas obligatoire. Les regroupements importants sont toutefois limités.
- Désinfection des surfaces les plus touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur et en intérieur.

* l'obligation du port du masque en intérieur est levée à partir du 14 mars 2022 pour tous les personnels ainsi que pour les collégiens et lycéens en cohérence avec les évolutions prévues en population générale.

En ce qui concerne notre école, il n'y aura aucune modification dans l'organisation de la restauration.

Les enfants mangeront toujours par groupe classe.

Pour ce qui est de la limitation du brassage, nous maintenons les aménagements actuels (cours, toilettes par cycle). On garde les mêmes distanciation cours cycle 2, cycle 3. En conservant cette organisation, il est également apparu qu'il y a moins d'accidents, de blessures, ce qui est aussi un avantage.

Le protocole sanitaire mis en place à la rentrée est toujours d'actualité en ce qui concerne le lavage des mains avec de l'eau et du savon autant de fois que nécessaire (avant chaque entrée en classe), le sens de circulation dans l'école et l'aération régulière des locaux.

En cas d'absence d'une enseignante, non remplacée, les enfants peuvent être à nouveau répartis dans les classes. Cette organisation aura cependant ses limites, si plusieurs enseignants ne sont pas remplacés.

Merci aux parents d'élèves qui, dans la grande majorité, se sont adaptés aux contraintes liées à l'absence des enseignantes non remplacées.

S'agissant du dépistage :

- A compter du 28 février, soit quatre semaines après le pic épidémique, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4)
- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires. Cette mesure de simplification s'appliquera dès la rentrée du 21 février.
- Si un cas positif survient dans une classe, l'école délivre une attestation permettant de récupérer un autotest en pharmacie.
- Le port du masque est fortement recommandé pour le reste de la classe pendant 7 jours suivant la survenue du cas.

Nous rappelons le rôle des parents : surveillance fièvre, respect des règles.

Pour information : à ce jour (21/03) 171/253 élèves ont été positifs au covid 10/19 adultes .
L'équipe enseignante remercie vivement les deux services civiques pour l'aide apportée à la gestion de cette période difficile. Ils ont pris en main les choses de manière magistrale, malgré les difficultés.

3- Mairie :

L'école remercie la mairie pour le spectacle de Noël.

Piscine: Les classes de Ce2 vont pouvoir encore cette année organiser des séances piscines. La mairie a-t-elle prévu le budget bus ?

→réponse mairie : le budget transport est prévu par la mairie.

Aménagement des anciens ateliers :

Mme PECH a rencontré M. EL HAMOUMI concernant le nouveau projet : il est difficile d'aborder ce point lors de ce conseil d'école, sans la mairie, absente ce jour.

Les enseignants souhaiteraient être consultés pour les futurs aménagements comme il avait été dit lors du conseil précédent.

Il serait proposé de prendre les deux classes de la partie la plus récente de l'école, qui de fait iraient basculer dans les salles ALAE. L'ALAE déménagerait dans les nouveaux locaux réalisés dans les ateliers. C'est là où l'équipe aurait souhaité être consultée. En effet, il serait préférable de prendre deux classes dans la partie plus vieille de l'école, plus près de la maternelle et conserver les salles de classes dans la partie récente, plus spacieuses et mieux tempérées.

L'équipe a également émis le souhait de pouvoir bénéficier d'un espace pour ranger les vélos ; le local prévu est trop petit.

Pour le moment nous n'en savons pas plus. Nous n'avons que des questionnements.

→réponse mairie : Contactée par téléphone, Mme Tardieu nous fait savoir qu'elle appellera pour les questions sans réponse

Informatique :

Certaines classes ont utilisé les tablettes. Elles ne fonctionnent pas en réseau, dans les classes.

Les enseignants demandent quand va être installée la fibre, et informent que le serveur interne ne fonctionne plus. Une baie de brassage a été installée. Quand sera-t-elle opérationnelle ?

L'équipe remercie vivement la mairie pour la dotation mais nous ne pouvons pas utiliser le matériel informatique pour l'instant.

Le référent informatique a effectué les réparations demandées mais moins rapidement.

Là aussi, la question se pose de savoir, si des classes basculent dans les locaux actuels de l'ALAE, qu'en sera-t-il d'internet pour ces classes là ?

→réponse mairie : le prestataire en informatique est intervenu, il a réparé le NAS

Travaux :

L'interphone a été changé.

Le plafond de la BCD est à réparer, il y a des trous. Cela devient problématique quand il y pleut, il y a des flaques d'eau dans la BCD.

→réponse mairie :

4 Demandes parents :

Ce qui a été apprécié sur la dernière période :

- La réactivité et la communication de l'école via les mails, notamment dans le contexte COVID.
- L'ENT qui a été mis en place sur une classe (CM2) : permet les échanges entre élèves pour s'aider, accès aux cours de façon centralisée, dialogue possible entre élève et enseignant.
- Utilisation des créneaux APC pour rattraper les nouvelles notions apprises en classe pour les élèves absents (covid et isolement) ;
- 1 maîtresse a pu être remplacée en élémentaire sur la période janvier-février !
- Bravo pour la gestion de la période janvier-février !

-Les parents demandent si les deux classes proposeront l'ENT.

➤ L'ENT est gratuit pour une classe sinon c'est payant. Pour le moment ce n'est pas d'actualité

Les points durs remontés :

- Le non remplacement des enseignants de façon générale ;
- Des façons hétérogènes de gérer l'absence des élèves pour le suivi des cours, avec notamment le sentiment perçu par certains parents qu'ils doivent assurer la continuité de l'école à la maison, alors que le contexte ne leur permet pas (parents qui travaillent),
 - Pour pallier à l'absence de leur enfant à l'école ;
 - pour pallier à l'absence de l'enseignant non remplacé (devoirs reçus alors que l'enseignant est arrêté).

➔ Qu'est-ce qui est attendu des parents par les enseignants par rapport à cette « continuité pédagogique », et globalement comment l'égalité pour tous les enfants est garantie (a été garantie) dans ce contexte perturbant du début d'année ?

➤ réponse école : les enseignants se sont investis pour envoyer du travail que les élèves pouvaient faire en général en autonomie. Il n'y avait aucune exigence de leur part. Il était précisé que chacun faisait ce qu'il pouvait, rien n'était obligatoire.

Les élèves qui ont rencontré des difficultés ont tous été pris en APC, ou en ateliers différenciés pendant le temps de classe.

➤ L'équipe en profite pour remercier les parents d'élèves pour leur patience lorsque les enseignantes n'étaient pas remplacées. La gestion a été compliquée mais les parents ont dans l'ensemble bien accepté ces situations difficiles.

➤ L'équipe remercie également les deux associations pour les actions engagées.

5 Projets et sorties scolaires

- Les CP envisagent une sortie à vélo le 1^{er} juillet, aux alentours de l'école pour clôturer le cycle vélo.
- Les CE1 feront une sortie à Bouconne le 23 juin.
- Les CE2 ont un projet de 2 nuits 3 jours à Verdalle (faune et flore de la montagne noire) du 11 au 13 mai + projet piscine à l'Isle Jourdain, à partir de pâques si le contexte le permet. Attention, il semblerait que l'année prochaine les classes ne pourront plus y aller, du fait du changement de communauté de commune. Pour le moment rien n'est définitif.
- Les CM envisagent une sortie rallye piétons à Toulouse et un spectacle à Odysseus.

Médiathèque :

- Participation aux Petits champions de la lecture en CM2 avec l'aide de Mireille et de Ina à la médiathèque ainsi qu'une rencontre avec un poète, avec un travail en poésie pour les ce2 et cm2.
- Participation « aux incorruptibles » des classes de CE1 et de CE2.
- Ecriture de poésies pour le projet « poétiser la ville ».

- Liaison CM2/ 6ème écriture de contes des origines + travail en arts plastiques et échanges sous forme de jeux.
- Echange de problèmes : Il s'agit à partir d'une photo, d'écrire un problème. Ces problèmes seront échangés avec une classe de 6ème et un enseignant en mathématiques.
- Parcours danse d'une classe de CM2 et inscription à « danse à l'école » en lien avec une classe de 6ème du collège.

- USEP et EPS
- Partenariat avec la fédération de Handbal pour une intervention dans toutes les classes de l'école.
- Cycle vélo en période 5 pour les 2 classes de CP.
- CE2 piscine
- Partenariat avec la fédération de football pour une intervention dans les classes de CM1
- Participation à un cycle golf pour les 2 classes de CM2 en lien avec l' USEP et les golfs partenaires. Il est envisagée une matinée au golf de Téoula + une rencontre avec d'autres classes.

6- ALAE :

-Le projet pédagogique est bouclé. Il est consultable à l'ALAE. Y sont notés les objectifs dont un volet important sur un lien à construire entre tous les partenaires qui tournent autour de l'Alae.

L'équipe sera au complet à priori ce mardi 22 mars, si l'entretien se passe bien.

Prochain conseil d'école le mardi 14/06/2022